

Renouvellement du programme de rachat d'actions Bilan semestriel du contrat de liquidité

Renouvellement du programme de rachat d'actions

La description du programme de rachat d'actions de la société SELECTIRENTE est disponible sur son site internet www.selectirente.com.

Ce programme, en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2022 jusqu'au 30 septembre 2023, vient renouveler le programme précédent qui arrivait à échéance le 30 septembre 2022.

A titre informatif, l'utilisation du précédent programme a consisté à mettre en œuvre le contrat de liquidité conclu avec la société Invest Securities et conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (« AMAFI ») reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Bilan semestriel du contrat de liquidité

SELECTIRENTE rappelle qu'elle a signé le 9 octobre 2006 avec la société Invest Securities un contrat de liquidité conforme à la charte de Déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par AMF. Ce contrat a été remplacé le 9 avril 2020 par un nouveau contrat permettant une mise en conformité avec la réglementation en vigueur et notamment la décision de l'AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018 ; il est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Au titre de ce contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 septembre 2022 :

- 2 746 titres
- 405 670,42 euros

Du 1^{er} avril 2022 au 30 septembre 2022, il a été négocié un total de :

	Nombre de transactions effectuées sur la période	Nombre de titres échangé sur la période	Montant en € des transactions de la période
Achat	138	335	31 434,50
Vente	191	796	76 354,01

Il est rappelé que lors du dernier bilan du contrat de liquidité en date du 31 mars 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 3 207 titres
- 360 810,92 euros



Contacts

Dany ABI AZAR – Directeur Administratif et Financier Selectirente Gestion - +33 (0)1 69 87 02 00 – dany.abiazar@selectirente.com

Aliénor KUENTZ – Agence de communication SHAN – +33 (0)1 42 86 82 45 - alienor.kuentz@shan.fr

À propos de SELECTIRENTE

Créée en 1997 à l'initiative de SOFIDY et de professionnels de l'immobilier, SELECTIRENTE a été introduite en Bourse en octobre 2006 et a adopté le statut SIIC au 1^{er} janvier 2007. SELECTIRENTE se positionne comme une des rares foncières spécialisées dans l'immobilier de murs de commerces de proximité.

SELECTIRENTE est gérée par SELECTIRENTE GESTION, nouveau gérant et commandité depuis le 3 février 2021, qui elle-même s'appuie sur le savoir-faire et les compétences du prestataire de services SOFIDY (société faisant partie des activités immobilières du groupe Tikehau Capital) en matière d'asset management, de property management et d'exécution des programmes d'investissement, d'arbitrage et de financement.

Dotée d'un portefeuille immobilier de plus de 600 M€ situé à près de 58% dans Paris intra-muros, la Société a pour volonté stratégique le développement et la valorisation de son patrimoine commercial de centre-ville dans les métropoles françaises et européennes les plus dynamiques.